



Avis d'attribution de marché Résultats de la procédure de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel:		Numéro national d'identification: ²	
Adresse postale:			
Ville:	Code NUTS:	Code postal:	Pays:
Point(s) de contact:			Téléphone:
Courriel:			Fax:
Adresse(s) internet Adresse principale: (URL) Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

<input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="radio"/> Agence/office régional(e) ou local(e)
<input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)	<input type="radio"/> Organisme de droit public
<input type="radio"/> Autorité régionale ou locale	<input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale
	<input type="radio"/> Autre type:

I.5) Activité principale

<input type="radio"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="radio"/> Logement et équipements collectifs
<input type="radio"/> Défense	<input type="radio"/> Protection sociale
<input type="radio"/> Ordre et sécurité publics	<input type="radio"/> Loisirs, culture et religion
<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Éducation
<input type="radio"/> Affaires économiques et financières	<input type="radio"/> Autre activité:
<input type="radio"/> Santé	

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:	Numéro de référence: ²
II.1.2) Code CPV principal: [] [] [] . [] [] [] . [] [] [] [] Descripteur supplémentaire: ^{1,2} [] [] [] []	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte:	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	
II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) Valeur: [] (Indiquer la valeur totale du marché. Pour fournir des informations sur les différents marchés, compléter la section V) ou Offre la plus basse: [] / Offre la plus élevée: [] prise en considération Monnaie: [] [] [] (dans le cas d'accords-cadres – valeur totale maximale pour leur durée totale) (dans le cas de systèmes d'acquisition dynamiques – la valeur du/des marché(s) n'est pas incluse dans les précédents avis d'attribution de marché) (dans le cas de marchés fondés sur des accords-cadres, si nécessaire – la valeur du/des marché(s) n'est pas incluse dans les précédents avis d'attribution de marché)	

II.2) Description ¹

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) ² Code CPV principal: ¹ [] [] [] . [] [] [] [] . [] [] [] [] Descripteur supplémentaire: ^{1,2} [] [] [] []	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [] [] [] [] [] [] Lieu principal d'exécution:	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)	
II.2.5) Critères d'attribution <input type="checkbox"/> Critère de qualité – Nom: / Pondération: ^{1,2,20} <input type="radio"/> Coût – Nom: / Pondération: ^{1,20} <input type="radio"/> Prix – Pondération: ²¹	
II.2.11) Information sur les options Options <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Description des options:	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
 Procédure accélérée
Justification:
- Procédure restreinte
 Procédure accélérée
Justification:
- Procédure concurrentielle avec négociation
 Procédure accélérée
Justification:
- Dialogue compétitif
- Partenariat d'innovation
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous) (compléter l'annexe D1)

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
- Un système d'acquisition dynamique a été mis en place

IV.1.6) Enchère électronique

- Une enchère électronique a été utilisée

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S: [] [] [] [] []/S [] [] []-[] [] [] [] [] [] []

(Un des suivants: Avis de préinformation utilisé comme appel à la concurrence; Avis de marché; Avis en cas de transparence ex ante volontaire)

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne l'abandon du système d'acquisition dynamique qui fait l'objet de l'avis de marché ci-dessus

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

- Le pouvoir adjudicateur n'attribuera aucun autre marché sur la base de l'avis de préinformation ci-dessus

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires:²

--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours²		
Nom officiel:		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa)

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁴ si ces informations sont connues

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées

²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise

Annexe D1 – Marchés publics

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Directive 2014/24/UE

(sélectionner l'option pertinente et fournir une explication)

- 1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE**
- Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée n'a été déposée en réponse à
 - une procédure ouverte
 - une procédure restreinte
 - Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive (*fournitures uniquement*)
 - Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante:
 - absence de concurrence pour des raisons techniques
 - marché visant la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique
 - protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle
 - Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive
 - Livraisons complémentaires effectuées par le fournisseur initial, demandées aux strictes conditions énoncées dans la directive
 - Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles figurant dans la directive
 - Marché de services attribué au lauréat ou à l'un des lauréats d'un concours
 - Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières
 - Acquisition de fournitures ou de services à des conditions particulièrement avantageuses
 - auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales
 - auprès du liquidateur dans une procédure d'insolvabilité ou à la suite d'un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue conformément aux lois et réglementations nationales
- 2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne**
- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive

3. Explication

Veillez expliquer de façon claire et exhaustive pourquoi l'attribution du contrat sans publication préalable au Journal officiel de l'Union européenne est légale, en indiquant les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément à la directive: (500 mots au maximum)